

Pièces à fournir pour le dossier d'inscription en cycle ingénieur (ce document est à remettre aussi le jour de l'inscription)

Veuillez indiquer votre nom-prénom.....

NOM PRENOM.....

Année d'étude..... Département de spécialité.....

Les pièces ci- jointes devront être envoyées par mail avec le dossier d'inscription :

- Photo numérisée (JPEG) afin de remettre la carte d'étudiant.

Les autres pièces jointes devront être données obligatoirement le jour de l'inscription :

- Notification de bourses du CROUS 2020/2021

- Un extrait d'acte de naissance (nécessaire pour l'établissement du diplôme traduit en français pour les étudiants étrangers)

- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'année universitaire. (les étrangers peuvent en souscrire une en arrivant)

Pour les étudiants français :

- Attestation de recensement (si vous avez moins de 18 ans)

- OU
- Le certificat de participation à l'appel de préparation à la défense (si vous avez + de 18 ans)

- Attestation CVEC (contribution Vie Etudiante du CROUS ; soit attestation de paiement ou attestation d'exonération à fournir par tous les étudiants. Sans cette attestation, nous ne pourrions pas vous inscrire.

- Diplôme . Les étudiants admis sur liste d'attente en 2^{ème}- 3^{ème} ou 4^{ème} année ingénieur n'ayant pas pu déposer leur diplôme sur le site de candidature en ligne devront produire une copie le jour de l'inscription.

Etudiants étrangers :

Photocopie(s) à fournir en arrivant :

Etudiants ressortissants de l'Espace Economique européen (E.E.E.) :

- A l'arrivée, les étudiants devront être en possession :
- carte identité
 - carte européenne d'assurance maladie (C.E.A.M.)

Etudiants non ressortissants de l'E.E.E et de l'Union Européenne :

- A l'arrivée, les étudiants devront être en possession :
- photocopie du passeport avec un visa long séjour **étudiant** ou carte de séjour